

Formulaire d'inscription

Candidature à l'Accélérateur des Possibles

accélérateur des possibles



**Dossier à compléter
et envoyer avant
le 11 septembre 2023**



Présentation des pilotes



L'Aract Nouvelle-Aquitaine (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de travail) est une délégation régionale de l'Anact. Sa mission : proposer aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils pour concilier durablement qualité de vie et des conditions de travail et performance



Association loi 1901, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) Nouvelle-Aquitaine rassemble les entreprises de l'ESS, au sens de la loi du 31 juillet 2014. Elle assure les missions de représentation, de promotion, de développement et d'observation de l'ESS au niveau régional et permet aux acteurs publics de mieux appréhender ses enjeux globaux pour les intégrer dans leur stratégie de développement local. La CRESS Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur un conseil d'administration composé de 43 membres et sur une équipe de 18 salarié-es basé-es à Bordeaux, Limoges et Poitiers.

Comptant près de 250 adhérents en Nouvelle-Aquitaine, la CRESS est l'Assemblée régionale des organisations et réseaux de l'ESS. Elle défend l'ESS comme un projet global qui par ses pratiques et valeurs est au cœur des grands enjeux et débats de société. Elle engage naturellement la transition sociale, solidaire et écologique de l'économie régionale à travers ses membres.



Basée à Bordeaux **la SCOP** travaille à l'intégration des enjeux écologiques au niveau stratégique dans les organisations et les territoires. Son approche transdisciplinaire fait dialoguer les sciences de l'environnement et les sciences humaines pour replacer l'humain et la coopération au cœur des stratégies de transitions et de transformations. Pour permettre la naissance et la mise en œuvre de ces stratégies, Du vert propose des parcours d'accompagnement, de formation et de la facilitation pour les acteurs institutionnels ou privés des transitions. La SCOP a notamment mis au point la méthode d'accompagnement Térena pour les TPE-PME qui fait converger les enjeux écologiques et QVCT.

Présentation du dispositif

Travail et écologie : un lien pas si évident...



Les préoccupations écologiques sont de plus en plus présentes dans les entreprises et contribuent au développement de nouveaux modes de production, de consommation et de mobilité.

Généralement traités sous un angle technico-économique, la mise en œuvre des projets de transitions écologiques sous-estime fréquemment l'impact qu'elle peut avoir sur les organisations du travail, les métiers, les compétences, le rapport au travail ...

Les projets de transition écologique peuvent offrir aux entreprises des opportunités pour travailler avec plus de sens au travail, d'autonomie, de coopération et de nouveaux savoir-faire, mais ils peuvent également se traduire par de nouvelles contraintes génératrices de risques pour l'individu et la performance.

Tout ce qui est bon pour les entreprises ne l'est pas forcément pour les travailleurs ou pour l'environnement. Et inversement, tout ce qui est bon pour l'environnement ne l'est pas forcément pour les entreprises ou les travailleurs.

Aussi, de nouveaux équilibres et de nouveaux compromis sont à construire afin d'inventer de nouvelles solutions favorisant et articulant QCVT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail), Écologie et Performance.

Un temps pour se questionner, s'interroger, se faire aider, se documenter

« L'accélérateur des possibles » est un dispositif innovant et collaboratif qui vise à soutenir des initiatives permettant d'articuler QVCT et transition écologique, à destination des entreprises de l'ESS. Il a pour ambition d'aider les porteurs de projets à intégrer dans leurs projets de transitions écologiques les questions du Travail, des conditions de Travail et du dialogue social pour en faire de véritables leviers de développement.

Le dispositif « accélérateur des possibles », c'est :

- Un temps de rencontre organisé sur deux jours consécutifs entre les porteurs de projets et les partenaires de l'événement. Cette rencontre articulera des temps d'appui collectifs et de suivi individuel qui seront enrichis par l'apport de ressources (paroles d'experts, outils, guides...)
- Une phase de suivi individuel des projets.
- Un temps de retour d'expérience avec l'ensemble des porteurs de projets au cours du 1er semestre 2024. Il s'agira de faire un point d'étape sur l'avancement des projets et de partager les réussites, les difficultés, les pistes d'actions mises en œuvre.



À qui s'adresse cet appel à projets ?

Pour postuler et participer à ce dispositif, vous devez :

- Être engagé.e dans un projet de transition écologique dans lequel vous avez la volonté de faire le lien avec les questions de QVCT.
- Être une structure de l'ESS.
- Avoir un effectif inférieur ou égal à a salarié.e.s
- Être situé.e géographiquement sur le territoire de Nouvelle-aAquitaine
- Constituer un binôme (voire trinôme) paritaire avec une représentation direction et une représentation salariés et/ou métier
- Maintenir l'engagement du binôme ou trinôme sur la durée du dispositif



1

Appel à candidature

11 septembre 2023 :

date butoir de réception des candidatures de l'appel à projets

2

Accélérateur des projets

Un temps de rencontre entre participant-es et partenaires afin d'enrichir et sécuriser leur projet

3

Suivi

Appui à la mise en oeuvre de la feuille de route
Aide à l'identification de piste de concrétisation de son projet

4

Retour d'expérience

Point d'étape sur l'avancement des projets
Partage des réussites, difficultés, et pistes d'actions



Formulaire d'inscription

Candidature à l'Accélérateur des Possibles

Identité et fonction du contact principal (participant.e aux rencontres)

Description synthétique de l'activité de la structure et secteur d'activité

Code NAF

SIRET

Email / Tel

Effectif

**Votre projet portant sur la transition écologique
(titre, description du projet, lien avec la transition écologique et QVCT)**

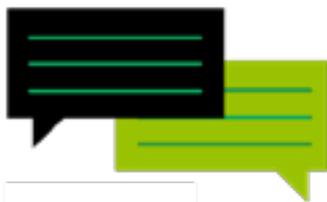


Le binôme/trinôme paritaire (participant.e aux rencontres)

Que recherchez-vous en postulant à l'accélérateur des possibles ?

Y-a-t'il une question particulière que vous souhaiteriez voir abordée lors de l'accélérateur des possibles ?

Thématiques concernées par le projet



Après avoir complété votre dossier, envoyez-le à :

f.joandet@anact.fr

Date limite de réception des candidatures :

11 septembre 2023

Dispositif gratuit pour les entreprises,
financé par Anact
et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

Votre contact en Aract Nouvelle-Aquitaine

Pour toute question, contactez Fanny Joandet :
f.joandet@anact.fr

